



Photo L'Hebdo



Publié le 30 Juillet 2013
Sandra Lacroix

Les travaux de nettoyage du site de compostage sont presque terminés

La saga du site de compostage à Saint-Luc-de-Vincennes ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Après moins de 40 mois de travail, l'entreprise Services Environnementaux Richelieu (SER) est sur le point de terminer les opérations de nettoyage du site.

Sujets : [MDDEP](#) , [Parcs](#) , [Saint-Hyacinthe](#) , [Saint-Luc-de-Vincennes](#)

Même si l'échéancier a été respecté et même devancé d'environ huit mois sur le délai initial, un chantier de ce genre est toujours à la merci de la température. Par exemple, le printemps pluvieux et les températures difficiles en début d'été ont été des facteurs rendant la tâche un peu plus difficile.

«Nous sommes toujours dépendants de la météo. On estime tout de même que tout sera complété entre le 15 septembre et le 15 novembre», indique le directeur des travaux de SER, Michel St-Germain. Au cours de l'automne, un événement de presse sera d'ailleurs organisé afin de marquer l'achèvement des travaux.

95% de matières organiques retirées

Pour nettoyer le site, SER a développé une méthode très structurée. L'entreprise de Saint-Hyacinthe a en effet formé des îlots de 4000 mètres cubes de compost qui ont été systématiquement tamisés puis analysés. Aujourd'hui, de ces immenses amas de compost, il ne reste plus qu'une infime partie à traiter, et selon M. St-Germain, le bilan est plus que positif.

«Présentement, 95% des matières organiques ont été retirées et redirigées vers des terres agricoles pour servir de fertilisant. Seulement 5% des matières qui ont pris le chemin du site d'enfouissement», se réjouit, M. St-Germain, précisant que ces matières formant le 5% sont constituées de bois, de pierre et de métal.

En termes de quantité, on parle de 260 000 tonnes métriques de matières qui ont été retirées jusqu'à maintenant. De ce nombre, 245 000 tonnes ont déjà été acheminées et épandues par des agriculteurs.

Rappelons que le site était laissé à l'abandon depuis la faillite de Compost Mauricie à l'été 2008. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a confié en 2010 un important mandat à SER, celui de nettoyer le site. En générant le moins d'impacts possible sur l'environnement et sur la qualité de vie des citoyens, les travaux ont été entrepris le 16 août de la même année.

Rigueur sur la vigilance

Dès l'arrivée de l'équipe de SER à Saint-Luc-de-Vincennes, en 2010, un comité de vigilance avait été mis en place. Ce comité est composé d'un citoyen, d'un membre du conseil municipal et de représentants du MDDEP et de SER. Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire un suivi systématique des travaux et des mesures environnementales.

«On a été rigoureux avec le comité de vigilance. On a toujours pris les moyens et mis les ressources à cet effet. Je crois que ça a donné un bon résultat et créé une belle collaboration.», ajoute M. St-Germain.

En effet, depuis le début des travaux, fait le point régulièrement sur l'avancement des opérations. Par l'entremise de bulletins d'information et d'un site web mis à jour régulièrement, les citoyens de Saint-Luc-de-Vincennes peuvent rester à l'affût des différentes étapes du projet, qui a un impact direct sur leur qualité de vie.